

URPS

MASSEURS KINÉSITHÉRAPEUTES
AUVERGNE - RHÔNE-ALPES



PARCOURS PRÉVENTION DES CHUTES

OBJECTIFS

VOUS ACCOMPAGNER

vous et votre CPTS dans la mise en place d'un parcours "Prévention des chutes"; adapté à la population et aux besoins de votre territoire.

ABORDER

les différentes étapes à réaliser ainsi que des exemples d'outils existants.

VOUS PERMETTRE

de créer votre parcours prévention qui rassemble les professionnels et qui répond aux besoins populationnels de votre CPTS.

Il n'y a pas de parcours type, à vous de créer le vôtre !

ETAT DES LIEUX

Quels sont les besoins au sein du territoire de santé de la CPTS et le ressenti des professionnels ?

Existe-t-il des actions similaires sur le territoire ? Quels en sont les acteurs ?

Quel parcours de soins voulons-nous mettre en place pour qu'il réponde aux besoins identifiés ?

Quels sont les professionnels et les acteurs à impliquer et à mobiliser dans ce parcours ?

Quelles sont les compétences à mobiliser pour chaque professionnel ?

CONSTRUIRE UN PARCOURS EN 3 ÉTAPES

1 Identifier les populations à risque

2 Orientation du patient

3 Suivi du patient

NOTION DE PARCOURS

Suivi médical coordonné et personnalisé en fonction du patient et de ses besoins. Il y a une entrée dans le parcours, un suivi et une sortie si possible.

Il peut démarrer avec de la prévention primaire par une participation à un atelier, par une consultation chez un professionnel, par la suite, les actes s'enchaînent en faveur de la prise en charge du patient.

QUELQUES MOTS CLÉS

Groupe de travail : A construire, il doit être pluriprofessionnel.

Référent : Masseur-Kinésithérapeute

Choisir un référent qui sera l'interlocuteur privilégié des professionnels et des institutions.

Prévention primaire

Population de plus de 65 ans importante 

Se rapprocher des assos, des MSP, de la CARSAT, de l'ARS

- Ateliers
- Conférences
- Affiches

Tous les professionnels de santé de la CPTS



BILAN

 Bilan simple
Validation scientifique
Coordination des professionnels

Négatif ← Positif →

ORIENTATION

Prévention secondaire

Population à risque dépistée 

BILAN COMPLEMENTAIRE

 Tests complémentaires validés scientifiquement



PEC PLURIPROFESSIONNELLE

Prévention tertiaire

Patients chuteurs 



LIEN VILLE-HOPITAL

Public cible : Toute la population de la CPTS âgée de plus de 65 ans

Quelles sont les actions que je peux mettre en place ?



Ateliers de prévention
Conférences pluriprofessionnelles
Campagne d'affichage
Communication interne et externe régulière

Existe-t-il des outils que je peux utiliser ?

Je me rapproche des institutions (CARSAT, ARS, CPAM, MEL) et des acteurs ayant déjà travaillé sur cette thématique

Je propose un bilan simple



Je m'inspire de ce qui existe :
Grille SRC-CES
Evaluation CREDOC
Grille d'une autre CPTS



J'ORIENTE

J'évalue mon parcours

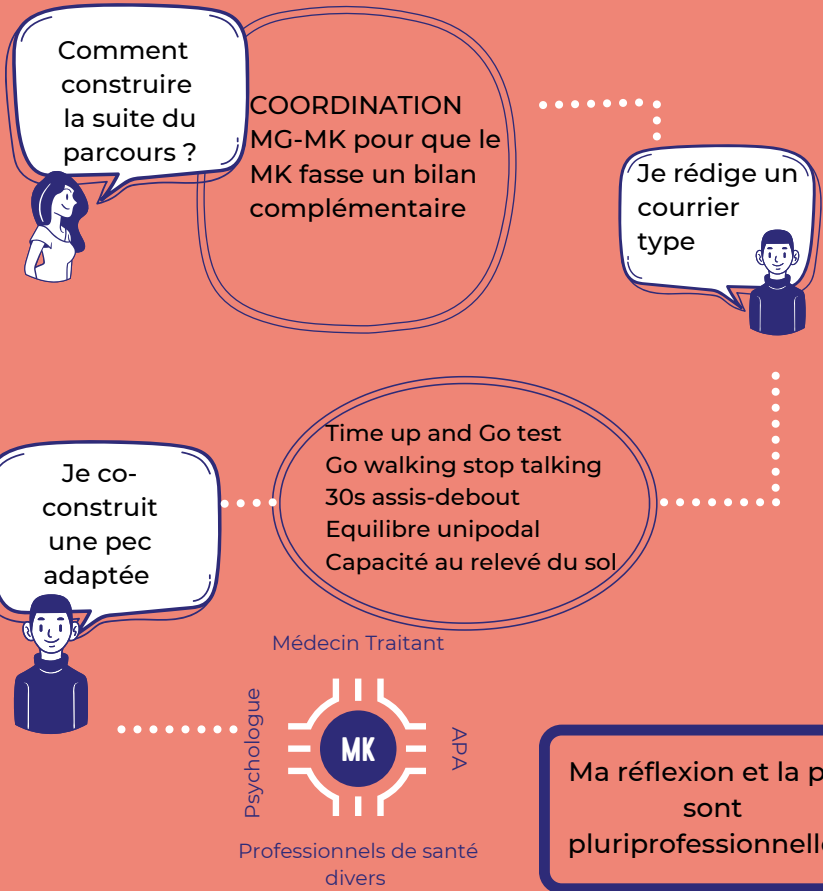


Nbr de bilans
Nbr d'orientation
Actions mises en place

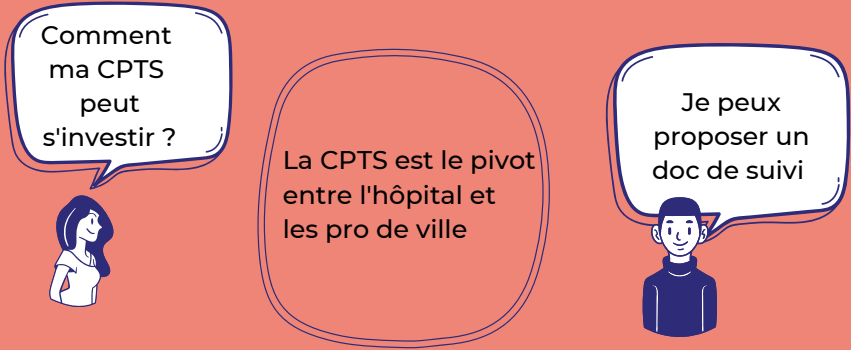
DAPAP
MK pour bilan complet
Médecin traitant
Autre...

- Définir ensemble un MK référent
- Je travaille en coordination
- Je fais attention à la sécurité des données

Public cible : Population à risque détecté



Public cible : Patient chuteur





**Vous avez des questions ou besoin de conseils ?
Contactez-nous par mail :**

chargedemission@urps-mk-ara.org

contact@urps-mk-ara.org

21 quai Antoine Riboud
69002 LYON
04 27 89 57 85

www.urps-mk-ara.org